

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2018

Série STMG

Sciences et technologies du Management et de la Gestion

Histoire-Géographie

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

*La feuille **Annexe page 12/12** est à rendre avec la copie d'examen.*

PREMIERE PARTIE

Questions d'histoire

1. Choisissez deux dates et citez l'événement correspondant, lié à l'histoire de l'Allemagne : (2 points)

- 1948-1949 ;
- 1949 ;
- 1989 ;
- 1990.

2. Sélectionnez parmi les propositions suivantes celle qui définit le « non-alignement » : (1 point)

- a. Le mouvement qui affirme la volonté du tiers-monde de rejoindre la logique des blocs.
- b. Le mouvement qui affirme la volonté du tiers-monde de rester à l'écart des deux blocs.
- c. Le mouvement qui affirme la volonté du tiers-monde de ne pas s'aligner entre pays pauvres.

3. Justifiez l'affirmation suivante : « la V^e République attribue des pouvoirs accrus à l'exécutif ». (2 points)

Questions de géographie

4. Caractérisez les fonctions d'une ville mondiale. (2 points)

5. Proposez deux exemples de firmes transnationales. (1 point)

6. Sur le fond de carte fourni en annexe p. 12/12 (à rendre avec la copie d'examen) complétez la légende, nommez et localisez :

- le territoire métropolitain français ;
- un Département et Région d'Outre-Mer (DROM) ;
- deux pays francophones (hormis la France).

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°1 : Sujet d'étude : l'Algérie de 1954 à 1962.

Document 1 : « L'Algérie, c'est la France ».

C'est ainsi que, dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l'ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d'Alger à Oran.

Dans le département de Constantine, vous le savez, se produisirent les événements les plus graves. Là, cinq personnes furent tuées : un officier, deux soldats qui remplissaient leur devoir, un caïd¹ et un instituteur, dans les conditions qui furent rappelées à cette tribune et dont personne ne dira suffisamment le caractère symbolique. [...]

De même que le Maroc et la Tunisie ont connu ce phénomène du terrorisme individuel dans les villes et dans les campagnes, faut-il que l'Algérie ferme la boucle de cette ceinture du monde en révolte depuis quinze ans contre les nations qui prétendaient les tenir en tutelle ? Eh bien ! Non, cela ne sera pas, parce qu'il se trouve que l'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. [...]

Les mesures que nous avons prises ont été immédiates. [...] En l'espace de trois jours, seize compagnies républicaines de sécurité ont été transportées en Algérie, ce qui a porté à vingt le nombre total de ces compagnies sur le territoire algérien.

[...] Il ne s'agissait pas seulement de réprimer, de passer à la contre-offensive de caractère militaire afin de reconquérir un territoire qui n'était point perdu ! Il s'agissait d'affirmer, à l'intention des populations qui pouvaient s'inquiéter, qu'à tout moment, à chaque instant, elles seraient défendues.

Source : Discours de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur², devant l'Assemblée nationale, le 12 novembre 1954.

1 : Caïd : fonctionnaire algérien placé à la tête d'un territoire appelé douar et qui correspond à une partie d'une commune.

2 : François Mitterrand, avant d'être président de la République, est en 1954 ministre de l'Intérieur.

Document 2 : Femmes musulmanes s'appêtant à voter pour le référendum sur l'indépendance, juillet 1962.



Source : *Marc Riboud, Agence photographique de la Réunion des musées nationaux.*

Questions :

1. En vous appuyant sur le document 1, indiquez le statut particulier de l'Algérie au sein du domaine colonial français.
2. Relevez dans le document 1 les événements survenus dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre.
3. A l'aide du document 1, caractérisez la réaction des autorités françaises face à ces événements.
4. En vous appuyant sur le document 2, expliquez la solution choisie pour résoudre le conflit.
5. En utilisant les deux documents, montrez l'évolution de la position du gouvernement français tout au long du conflit algérien.

Exercice n°2 : Sujet d'étude : l'Union indienne à partir de 1947.

Document 1 : L'Inde au lendemain de l'indépendance.

Hindous et Musulmans fortement maintenus par l'administration britannique s'étaient, depuis nombre d'années, accoutumés à vivre à peu près en paix. A peu près seulement, car les bagarres n'étaient pas rares. Tantôt c'était à propos d'une bande de musiciens hindous escortant les images des Dieux ou un cortège nuptial et qui, volontairement, redoublaient leur tapage en passant devant une mosquée où les fidèles étaient en prières ; d'autres fois il s'agissait d'une vache qu'un boucher musulman avait abattue. [...]

La division de l'Inde en pays hindou et pays musulman était devenue inévitable. Elle fut consacrée par la proclamation de l'indépendance de l'Inde le 15 août 1947. Le Pakistan était né ; Jinnah et la Ligue musulmane avaient gagné la partie contre Gandhi, Nehru et le Congrès. L'on aurait pu croire que cette division, satisfaisant les Musulmans et à laquelle les Hindous s'étaient résignés, ramènerait la paix dans le pays. Il n'en fut rien. S'inspirant de mesures déjà prises plusieurs fois en Europe, les dirigeants des deux parties de l'Inde imaginèrent de déplacer la population. Celle-ci devait être classée en deux catégories, non d'après la race des individus, mais d'après la religion qu'ils professaient. [...]

D'entre les millions d'hommes et de femmes qui partirent, emportant avec eux le peu qu'il leur avait été possible de sauver, des milliers périrent en cours de route, de fatigue, de privations, de maladie ou par accident. Le choléra, toujours à l'état latent¹ dans l'Inde, se déclara soudainement, puis des inondations anormales balayèrent des régions que les caravanes d'émigrants traversaient, le flot emportant bêtes et gens.

Pire encore, les massacres recommencèrent. Les fugitifs hindous avaient tout à craindre en passant par les zones habitées par des Musulmans ; il en était de même pour les Musulmans traversant les zones occupées par des Hindous.

Source : Alexandra DAVID-NEEL² - *La Revue des Deux mondes* - mars 1951

1 latent : qui existe de manière diffuse, sans être apparent, mais qui peut à tout moment se manifester

2 Alexandra DAVID-NEEL (1868-1969) est une intellectuelle française qui a notamment exploré l'Asie.



De gauche à droite : le président brésilien Michel Temer, le président russe Vladimir Poutine, le président chinois Xi Jinping, le président sud-africain Jacob Zuma et le Premier ministre indien Narendra Modi.

Source : Site internet de NDTV, chaîne de télévision indienne.

Questions :

1. A l'aide du document 1, expliquez pourquoi 1947 constitue une date majeure pour l'Union indienne.
2. A l'aide du document 1, identifiez les divisions présentes en 1947.
3. A l'aide du document 1, relevez les conséquences de l'indépendance pour les populations
4. A l'aide du document 2, expliquez l'image que souhaite donner l'Inde sur la scène internationale.

Exercice 3 : Sujet d'étude : Les migrations internationales.

Document 1 : « Les flux migratoires légaux et illégaux ».

La mobilité a conduit, depuis le milieu des années 1980, à des politiques d'endiguement des flux migratoires sur des espaces de plus en plus larges, incluant les pays de départ et de transit dans le rôle de garde-frontières qui leur est assigné par nombre de pays d'arrivée. Des camps se sont érigés ici et là, des instruments de contrôle des frontières ont été inventés, renforcés et sophistiqués, des murs ont été construits le long des lignes de fracture du monde les plus empruntées. [...]

On observe que les migrations légales ont triplé depuis ces quarante dernières années [...]. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. L'information, qui relie les régions les plus reculées au monde entier par la télévision, Internet, les téléphones portables, la radio, et donne à voir, au-delà des frontières, un mode de vie plus libre et, souvent, plus aisé qui fait rêver les plus jeunes. [...] On mentionnera aussi la fermeture des frontières, qui transforme leur franchissement en odyssee moderne. On peut également citer l'apport des transferts de fonds (328 milliards de dollars en 2008, soit trois fois l'aide publique au développement). Au cours des années 1990, on assiste également à l'explosion des demandes d'asile du fait de l'accroissement des foyers de tensions à travers le monde (Sri Lanka, région des grands lacs africains, ex-Yougoslavie, Haïti, Kurdistan, Proche et Moyen-Orient) [...].

Les migrations sud-nord sont les plus importantes [...] (62 millions), les flux sud-sud étant presque aussi importants (61 millions). Pour leur part, les flux nord-nord forment le quart des migrations (53 millions), les flux nord-sud 14 millions, le reste étant constitué par des flux est-ouest et ouest-est (plus rares) [...].

Du fait du renforcement des politiques de contrôle des flux migratoires par des lois visant à filtrer l'immigration clandestine depuis les années 1980, l'illégalité est devenue une figure contemporaine et durable du migrant à l'échelle de la planète et plus particulièrement en Europe, aux États-Unis et au large de l'Australie [...].

L'axe méditerranéen représente l'une des grandes lignes de fracture économique, démographique et politique du monde. Beaucoup d'illégaux se risquent à traverser la Méditerranée au péril de leur vie : Gibraltar, les îles Canaries, Maïte, Lampedusa, la ville de Brindisi ou les îles grecques offrent le spectacle des naufragés clandestins, repêchés par les gardes-côtes ou les bateaux de pêche quand ils ne meurent pas en mer.

Source : extrait d'un article de Catherine Wihtol de Wenden, CERISCOPE Frontières, publié en 2011 sur le site du Centre de recherches internationales (CERI).

Exercice 4 : Sujet d'étude : Transports et routes maritimes.

Document 1: Les routes de la globalisation.

Il y a vingt ans, l'économie comme le transport maritime entraient dans une nouvelle ère, celle de la globalisation. L'économie occidentale restait dynamique et en même temps, le monde rentrait dans une période nouvelle. L'émergence économique liée à une industrialisation rapide ou à la fourniture de matières premières changeait la nature économique de biens des pays. Les échanges maritimes à partir du milieu des années 2000 progressaient alors rapidement et ce malgré la crise globale de 2008-2009 et le ralentissement européen de 2011-2014. Ce sont donc désormais les routes d'un monde nouveau qui jalonnent la planète.

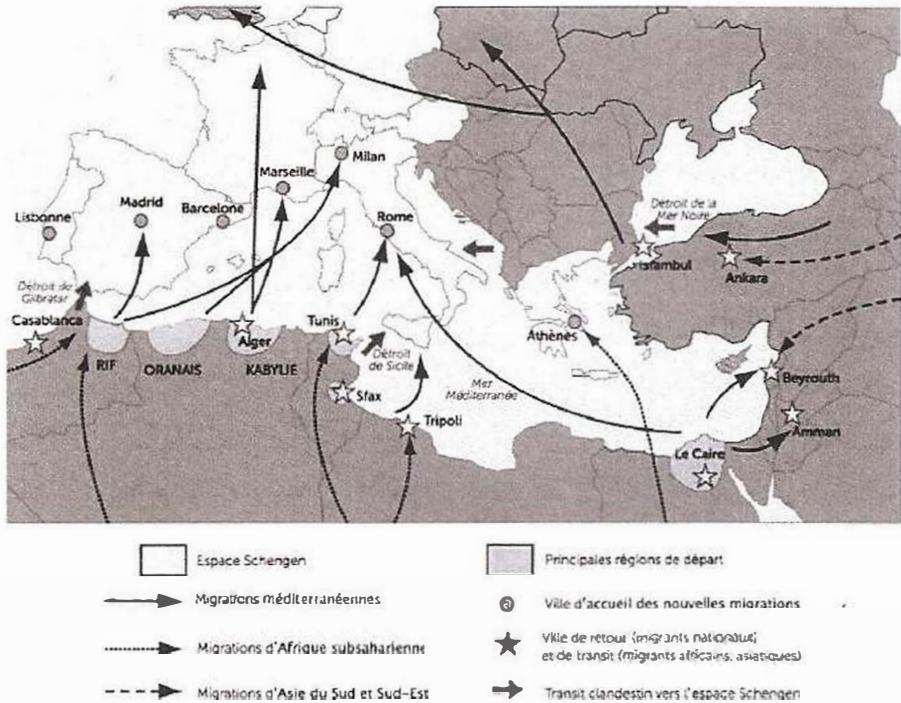
La place de l'Asie comme l'atelier du monde se traduit dès lors par des routes maritimes en plus grand nombre. Les liens traditionnels du transpacifique et vers l'Europe ont pris de l'ampleur. Au travers de l'océan Indien et de la Méditerranée, la vieille route des Indes et de la Chine est devenue une autoroute à porte-conteneurs géants jalonnée de hubs eux-mêmes articulant des routes secondaires vers des ports régionaux. Les hubs ont retrouvé tout naturellement les positions stratégiques des relais vers l'Orient : le détroit de Gibraltar, le canal de Suez, le golfe d'Aden, Sri Lanka, le détroit de Malacca, Hong Kong. [...]

Pour la conteneurisation, le système a construit un maillage complet de la planète [...] des routes Nord-Sud vers l'Amérique latine, l'Afrique, le Moyen-Orient et le sous-continent indien. Une nouveauté est le développement des routes « Sud – Sud » depuis la Chine et l'Inde. Cette évolution pour les conteneurs se retrouve aussi pour d'autres marchandises industrielles : les véhicules, les produits métallurgiques, les engrais, le ciment, les carburants, la chimie.

Cette caractéristique Sud – Sud se retrouve dans l'autre sens avec les fournitures de matières premières. Et c'est l'autre marque de la globalisation. Les nouvelles routes maritimes sont celles qui vont vers la Chine, l'Inde, l'Asie du Sud-Est avec des hydrocarbures, des minerais, des grains... Des routes sont donc apparues notamment depuis le Brésil et l'Afrique de l'Ouest vers l'Extrême- Orient via le cap de Bonne-Espérance. Ainsi en 20 ans, l'ampleur des routes maritimes est devenue réellement planétaire tout en accentuant encore plus la question des passages spécifiques.

Source : *Extrait d'un article de la revue Note de Synthèse, éditée par l'ISEMAR (Institut Supérieur d'Economie Maritime de Nantes-St Nazaire), n°190, mai 2017.*

Document 2 : Les migrations à l'échelle méditerranéenne.

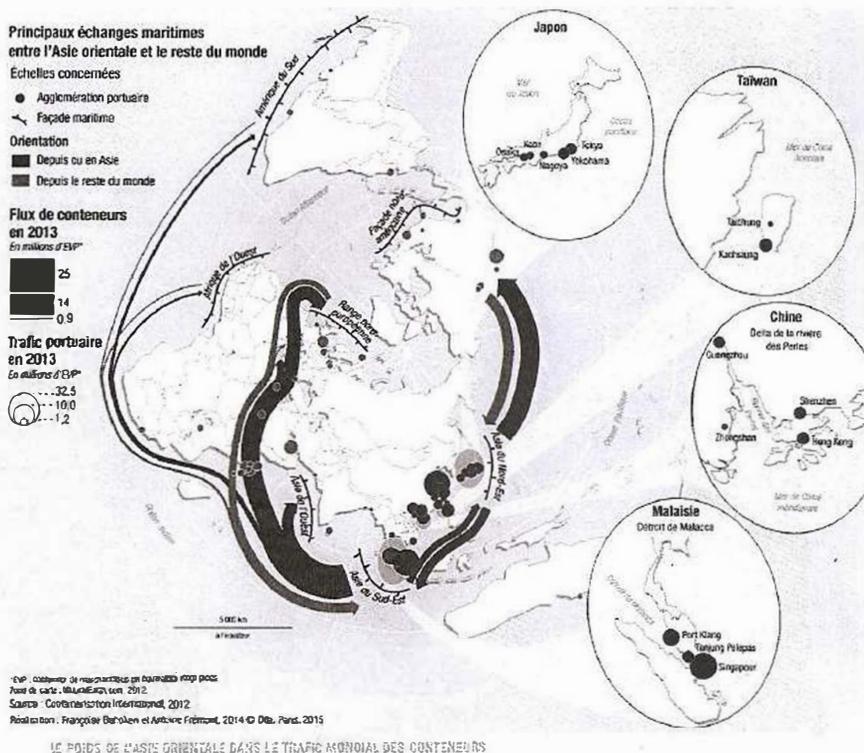


Source : Article de Mostafa Hassani-Idrissi, *Le bassin méditerranéen, un espace migratoire*, 2013, publié sur le site Internet du réseau Canopé.

Questions :

1. Relevez dans le document 1 les facteurs expliquant les migrations légales.
2. A partir du document 1, citez les moyens de contrôle des migrations mis en place par les différents pays.
3. A l'aide des deux documents, relevez les différentes orientations géographiques des flux migratoires aux échelles mondiale et régionale.
4. En vous appuyant sur les deux documents, décrivez deux grandes routes migratoires dans le bassin méditerranéen.

Document 2 : Principaux échanges maritimes entre l'Asie orientale et le reste du monde.



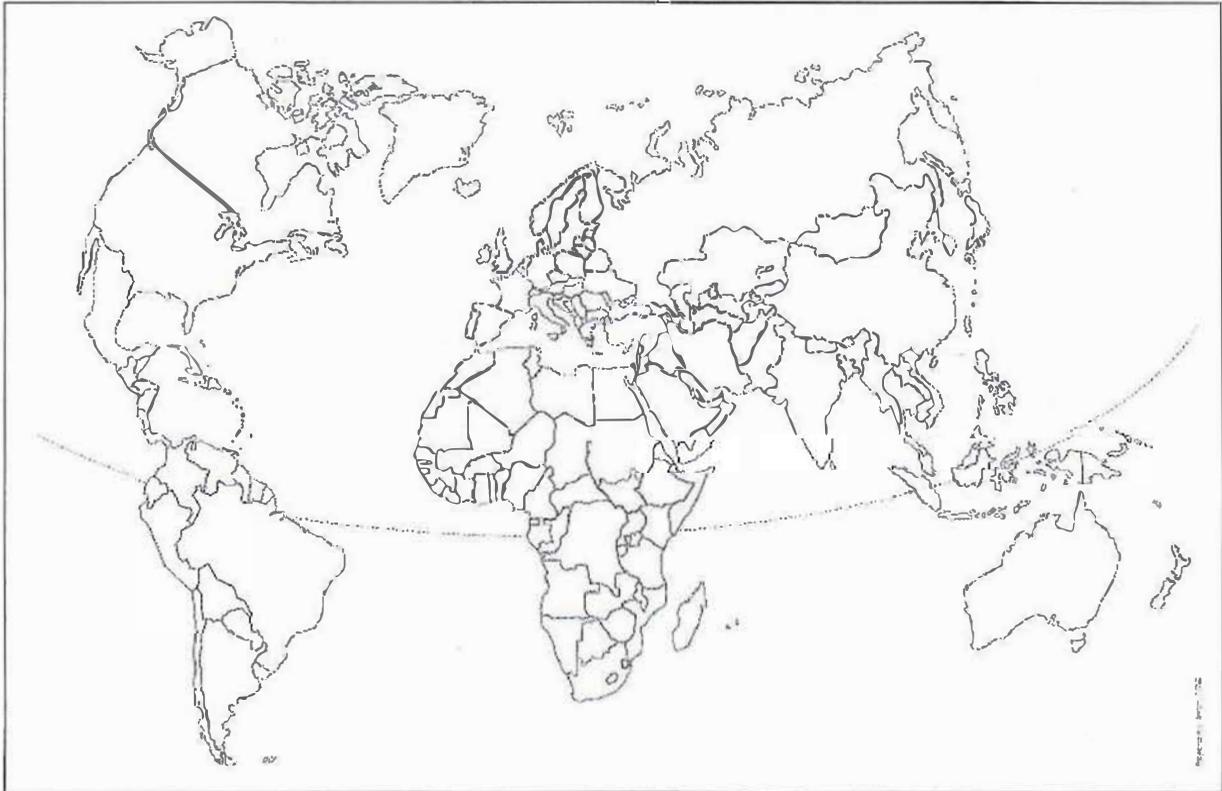
Source : Géographie des espaces maritimes, La Documentation photographique, n°8104, mars-avril 2015.

Questions :

1. Relevez dans le document 1 l'outil privilégié utilisé par le transport maritime.
2. A l'aide du document 1, caractérisez la globalisation du transport maritime.
3. A l'aide des deux documents, identifiez les principales routes maritimes.
4. En vous appuyant sur les deux documents, montrez l'importance de la façade maritime asiatique aux échelles mondiale et régionale.

ANNEXE

A remettre avec la copie d'examen



le territoire métropolitain français

un DROM

pays francophone